Nieurlet Infos n°25

11/2020

TÉLÉTHON

4 - 5 - 6 décembre 2020

Il n'est pas possible, cette année, de maintenir les manifestations en faveur du Téléthon, compte-tenu de la période de confinement.
Aucune manifestation dans la salle polyvalente et le restaurant scolaire n'étant autorisée.

Par contre, vous pouvez déposer vos dons en Mairie. Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'AFM-TELETHON

Toute personne pourra, à sa demande, recevoir un justificatif de la somme qu'elle aura versée.

Le don donne droit à une réduction d'impôt à concurrence de 66% du montant versé .
(pour les contribuables imposables).

BANQUE ALIMENTAIRE

Un don = Un soutien proche de chez vous

La collecte de denrées non périssables. Un moment solidaire essentiel pour faire face à la hausse de la demande. **Chaque denrée alimentaire collectée par les bénévoles est redistribuée dans le département** où il a été collecté, afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

Vous pouvez déposer vos dons en Mairie jusqu'au vendredi 27 novembre aux heures d'ouverture.

Ou faire une action pour le Téléthon en aidant le commerce local

A l'occasion du téléthon, en partenariat avec la Municipalité de Nieurlet, l'Auberge de Booneghem

Vous propose sur le weekend du 4, 5 et 6 décembre un menu traiteur à 16,50 € à emporter , **10 % de la somme sera reversée pour l'association du Téléthon.**

Uniquement sur réservation au numéro indiqué ci-dessous

Jérémie Denecker 06/72/02/57/71

MENU au choix

Les entrées

- Vol au vent de volaille sauce poulette
- Coquille de merlan à la fondue de poireaux
- Craquant au Maroilles , pèle mêle de verdure
- Terrine de campagne maison confiture d'oignons

Les plats

- Cuisse de poulet désossée et sa farce aux champignons à la bordelaise
- Mignon de porc parfumé à l'ail et persil frais
- Cassoulet maison
- Carbonade de bœuf à la chicorée et pain d'épices

Les plats sont accompagnés d'un légume et un féculent

Les desserts

- Tatin aux pommes maison
- Duo de crème dessert chocolat blanc et noir
- Tiramisu au spéculoos
- Clafoutis maison aux poires

DISTRIBUTION DU COLIS AUX AÎNÉS :

Le colis sera remis aux aînés, selon les conditions permises par la réglementation. Cette remise se fera durant la semaine précédant Noël, du mardi 22 au mercredi 23 décembre.

ILLUMINATIONS DE NOËL :

La commission des fêtes, sous l'égide de la Municipalité, maintien le concours d'illuminations pour Noël. Inscriptions en mairie : jusqu'au 18 décembre 2020.
Passage du jury le 29 décembre 2020

LE DON DU SANG aura lieu dans la salle Polyvalente **le dimanche 3 janvier 2021.**
À noter, depuis l'épidémie de COVID , le don du sang se fait sur rendez-vous sur le site EFS

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Cliquer sur la carte: **hauts de France**
Date de collecte: **03/01/2021**

Recherche par ville : **NIEURLET**
Nom de la collecte: **salle des Fêtes**
Puis: **rechercher**
Cliquer **sur la poche de sang**
Choisir votre horaire.

Ou

0 800 109 900 Service & appel gratuits

DÉLIBÉRATIONS consultables en mairie et sur le site internet https://www.nieurletmairieinfo.fr

Séance du 29 août 2020
Demande de prise en charge d'une paire de lunettes d'un employé, endommagée sur son lieu de travail.

Modification de l'article 9 de la DEL 04 06 2020.05, délégations au Maire.
Modification de la DEL04062020.06, indemnités des élus.
Paiement des heures complémentaires et supplémentaires pour tous les agents.
Nomination d'un délégué suppléant au SIROM.
Nomination d'un délégué CIID pour siéger à la commission des impôts directs de la CCHF.
Annulation de l'aide de 600€ de la ducasse pour les jeux d'enfants et proposition d'une carte cadeau.
Nomination d'un délégué CLECT à la CCHF.
Séance du 29 septembre 2020
Acceptation de l'indemnisation de Groupama.
Adhésion au service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation de droit des sols «ADS» .
Adhésion de la commune à la compétence éclairage public, option A (Investissement) au SIECF.
Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN-Comité Syndical du 13 février 2020.

AUTRES POINTS ABORDÉS LORS DE CES SÉANCES :

M. le Maire revient sur le problème des saules dans la cour d'école (les racines endommagent les canalisations) Il est envisagé de les remplacer par d'autres végétaux moins invasifs pour les canalisations.

Des diagnostics thermiques des bâtiments communaux ont été demandés en prévision de travaux d'économies d'énergie.

Jeux : dès que possible ils seront terminés.

Le don du sang aura lieu le 3 janvier 2020.

En mars 2021 la Mairie, l'école... Passage au gaz si l'installation d'une chaudière au gaz s'avère possible dans la cave.

Maisons en location : il a été nécessaire de refaire un tubage dans l'une. Dans une seconde, des menuiseries ont été remplacées et des travaux de couverture devront être également réalisés.

Ecole : la ligne téléphonique a été amenée dans la classe de Mme la Directrice.

Rue Emile Duval, Pascal Monsterleet signale qu'un lampadaire ne fonctionne pas....

Denis DESEIGNE informe qu'il va rencontrer une entreprise et faire établir un devis afin de connaitre le coût de la faisabilité d'une prairie fleurie au jardin à Maraude.

Terrain de foot, au vu des crevasses, il a été nécessaire de faire un ajout de sable pour les combler.

Benne à déchets verts, on déplore le manque de civisme de certains. Danièle MOREL suggère de changer le sens de la benne pour un accès plus aisé, mais techniquement ce n'est pas possible.

Martine SPETER demande si possible d'envisager l'ouverture de la Médiathèque, en procédant au nettoyage des locaux, dans l'attente des travaux. Le nettoyage sera effectué, si possible, durant les vacances.

Au CAJ :
Le Centre Animation Jeunesse de Nieurlet a organisé du 19 au 23 octobre un accueil de loisirs avec le concours de la Municipalité et de la CAF de Dunkerque. Il a fonctionné du lundi au vendredi de 14H à 18H. 25 enfants de 3 à 14 ans se sont inscrits pour cette session. Le thème abordé a été celui des « JEUX TÉLÉVISÉS ». Ce thème est assez vaste pour toutes les tranches d'âge. Parmi les jeux proposés : Koh-Lanta ; Fort-Boyard, Ninja-Warrior, La Carte au Trésor… Le vendredi après-midi, une sortie à Kiddy-Sqat à Téteghem a été proposée.

Article et crédit photos H MARCISZAK

Élodie MONSTERLEET, Natacha TROJANOWSKI, Morgane COUSIN et Hannah LIPS ont assuré l'encadrement. Les enfants ont pleinement profité des activités ludiques et variées proposées par l'équipe d'animation qui n'a pas manqué d'idées pour leur permettre de passer une agréable semaine.

Point sur les cours de Zumba du lundi soir, si complet pour les adultes, il reste encore des places de 18 h à 19 h, pour les enfants en cours élémentaire de 6 à 11 ans, cours ludiques qui allient Zumba, motricité. danse, etc... Montant de la cotisation 35 € (cours dispensés par une coach diplômée)

Les deux sections (la zumba comme le Judo) devraient reprendre dès que les autorités le permettront.

Travaux de l'enceinte sportive et subventions.

Après avoir réalisé, au cours des années précédentes, le drainage du terrain de football, il a été décidé de continuer les travaux de rénovation de cette enceinte sportive footballistique. Cela a pu être effectué, grâce au soutien financier apportée par le Département « le Nord », avec l'accord de la subvention du programme « ADVB » (Aide Départementale Aux Villages et Bourgs) mais aussi grâce au fonds de concours de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF). La commune de Nieurlet a ainsi bénéficié une subvention ADVB de 50 % du coût des travaux hors taxe, soit 16 064.44 € du Département « Le Nord » et de 8 032.22 € de la CCHF. Ces sommes ont été obtenues pour l'aire de jeux, la pose d'une main courante, d'un filet pare-ballon et d'abris- joueurs remplaçants.
Nous remercions 'Le Nord' et la 'CCHF' d'avoir permis la réalisation de ces travaux afin d'y assurer le maintien de l'activité sportive.

R. VERBEKE

Sécheresse : la commune de Nieurlet, comme les communes avoisinantes, n'a pas été reconnue au titre de la "sècheresse 2019".

Nous allons, à nouveau, déposer une demande de reconnaissance pour la sécheresse 2020.

Contestation du refus 2018, nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons des infos du cabinet d'avocats, sur l'état d'avancement du dossier.

Pour le refus 2019, aucune décision n'a été prise quant à une contestation commune des villages non retenus.

TRAVAUX :

En cours : l'aire de jeux pour enfants près du city-stade.

Rue de la Mairie : la pose d'une canalisation pour l'alimentation en gaz bio-méthane.

Rue des champs « Eclairage public » solaire (durée approximative des travaux 4 semaines).

La fibre continue son déploiement.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

« Dans le respect des gestes barrières »

Lundi et jeudi : 13 h 30 à18 h 00
Mardi et vendredi : 9 h à12 h 00

Une permanence est assurée par M. le Maire les lundis de 16 h à 18 h

les samedis matins de 9 h à 10 h

ou sur rendez-vous au 03.21.88.33.92
Courriel : nieurlet.mairie@orange.fr

ENCOMBRANTS 2021 Nieurlet centre, la Poterie, rue du Chauffour et route du Ham :

le mercredi 13 janvier 2021

Les personnes habitant les écarts peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'une collecte d'encombrants en même temps que le centre de la commune, sous réserve d'avoir contacté 48 heures au préalable les services du SIROM par mail, via contact@sm-sirom-flandre-nord.fr ou 03 28 62 03 96.

LA MEDIATHEQUE

Suite aux recommandations gouvernementales, la médiathèque doit rester fermée pour une durée indéterminée.

Un service de retrait sera mis en place

à partir du 2 décembre

Mode d'Emploi
Se rendre sur le site
https://www.nieurletmairieinfo.fr
Onglet
ECOLE_GARDERIE_CANTINE_MEDIATHEQUE
site de la médiathèque ou directement sur :
mediathequenieurlet.biblixnet.com
Munissez-vous de carte d'Adhérent pour vous connecter
Réservez les ouvrages disponibles ou déposez votre commande dans la boite aux lettres de la Mairie pour le mercredi au plus tard 12 heures,
Venez les cherchez dans le hall de la Médiathèque le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
Dans le respect des gestes barrières.

Ce créneau ne vous convient pas ? vous pourrez les retirer et rendre vos ouvrages en Mairie les jours suivants aux horaires d'ouverture
Tout ouvrage rendu sera mis en quarantaine durant une semaine, avant d'être à nouveau disponible.

Une info à nous transmettre, manifestation locale, portes ouvertes, faire connaitre votre activité, faites le nous savoir par mail à : ***nieurletinfo@gmail.com***

Vos élus sont à votre disposition pour vous aider. Vous rencontrez des difficultés. N'hésitez pas à nous contacter. Nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches. Dans l'attente de jours meilleurs, prenez bien soin de vous et vos proches en ces moments difficiles.

Responsable de la Publication : Régis VERBEKE

Rédaction : Martine SPETER

Assistants : Danièle MOREL, Ingrid MOREL, Julie TALLEU, Kévin VERLINDE.

Site de la commune : https://www.nieurletmairieinfo.fr/

https://www.facebook.com/nieurletinfomairie/